



MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

AVIS PUBLIC

Conformément aux directives gouvernementales et en raison des mesures restrictives issues du palier d'alerte 4 (alerte maximale) dans la MRC de Matawinie, les membres du conseil municipal siégeront par voie de visioconférence, **de façon interactive**, à la séance ordinaire du 19 avril 2021 à 19 h.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance, à la période de questions spécifique à l'ordre du jour ou transmettre ses questions par écrit à general@chertsey.ca, et ce, avant 16 h le 18 avril 2021. Un lien sera accessible sur le site Internet de la Municipalité pour se connecter à l'application Zoom et un enregistrement vidéo de la séance sera disponible, dès que possible, sur le site Internet municipal.

DONNÉ À CHERTSEY, ce 13^e jour du mois d'avril 2021.

Monique Picard
Directrice générale adjointe et Service du greffe